

Qu'est-ce qu'une résidence d'artiste ?

Accueillir des artistes en résidence fait de l'école un lieu de recherche et de création. Nous accueillons deux artistes par an sur une période de trois mois chacun et mettons à leur disposition un logement situé à 5 minutes à pied de l'école et un atelier d'environ 80m², l'Atelier Ocre d'Art, situé dans la vieille ville. L'artiste reçoit une bourse de 1 143 € et un budget forfaitaire d'aide à la production de 1 143 € également. Il bénéficie de la structure de l'école et peut accéder aux ateliers techniques.

La résidence offre à l'artiste la possibilité de poursuivre sa démarche dans un contexte culturel favorable. Elle lui permet, quelques années après sa sortie d'école, de trouver un appui technique, financier et moral pour se consacrer pleinement à son travail et se donner des perspectives.

L'école est un lieu moteur. Des personnalités différentes s'y côtoient, professeurs, artistes, élèves, publics des cours du soir, curieux de découvrir et de réfléchir ensemble à la création contemporaine. Les attentes sont multiples, les niveaux différents, ce qui offre un cadre d'échanges et de visibilité appréciable pour l'artiste.

Au cours de sa résidence, il développe sa démarche en vue d'une exposition personnelle dans la galerie de l'école. Il peut aussi proposer un travail spécifique en fonction du tissu social et urbain de la ville, qui peut conduire à une exposition hors les murs. Quelle que soit l'option retenue, l'école est à l'écoute et envisage la résidence comme un échange réciproque.

La venue de l'artiste crée une dynamique dans l'école et permet aux élèves de suivre une création en acte. C'est un élément pédagogique fort qui les met en contact direct avec l'artiste et ses œuvres.